

Domaine Santé

Filière Technique en Radiologie Médicale

Pratiques collaboratives intra et interprofessionnelles 2

1. Caractéristiques du module

Code : S. S.RM.SO371.2302.F.22

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2025-2026

Année d'études : ☐ 1^{ère} ☒ 2^{ème} ☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 2

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module facultatif
☐ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

☐ Module sur 1 semestre
☒ Module sur 2 semestres

☒ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

☒ Français ☐ Allemand ☒ Anglais

2. Prérequis

☒ Avoir validé tous les modules théoriques de la 1^{ère} année Bsc ☐ Avoir suivi le/les modules ☐ Pas de prérequis ☐
 Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé.
https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf
 LPSan et Ordonnance d'application

Rôles majeurs exercés

☒ Rôle d'expert-e ☒ Rôle de leader ☒ Rôle d'apprenant et de formateur-trice
☒ Rôle de communicateur-trice ☒ Rôle de promoteur-trice de la santé ☒ Rôle de professionnel-le
☒ Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales (Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor selon le document « Compétences relatives aux professions de la santé »)

- B1 Elles utilisent une communication adaptée à la personne soignée et à son entourage, en fonction de la situation clinique radiologique et de la stratégie interprofessionnelle de prise en charge.
- B2 Elles s'assurent de la bonne compréhension des patients/clients en regard des exigences des procédures cliniques radiologiques et des protocoles de recherche clinique, y compris la participation au processus d'information et d'obtention du consentement libre et éclairé (exprès, tacite, présumé) des patients/clients
- B3 Elles gèrent et développent les systèmes de traitement, de gestion, d'archivage et de diffusion des images, en maîtrisant les technologies de l'information et de la communication.
- C1 Elles coopèrent avec l'ensemble des professionnels impliqués, promouvant une culture commune et un esprit d'équipe fondés sur la réflexivité, l'autocritique et le respect mutuel.
- C2 Elles établissent et mettent en œuvre des processus coopératifs et développent des projets interprofessionnels à travers la promotion des réseaux de partenariats en faveur de l'assurance de la qualité et de la recherche en radiologie médicale.
- C3 Elles situent et promeuvent leur champ professionnel dans le cadre des interactions et partenariats avec les différentes professions de la santé.
- D1 Elles conduisent la mise en place de dispositifs d'évaluation interne et d'amélioration continue de la qualité des prestations de radiologie médicale fondés sur les critères d'adéquation, d'efficacité et d'économicité
- F4 Elles développent et mettent en œuvre individuellement et collectivement des stratégies d'apprentissage et de développement professionnel
- G2 Elles s'engagent comme professionnelles et assument les responsabilités en tant qu'actrice du système de santé envers les patients/clients et leurs proches, les autres professionnels de la santé et la société

Objectifs généraux d'apprentissage

- Analyser des situations de collaboration interprofessionnelle vécues par des professionnel(le)s de santé, des patients et leurs proches dans un contexte de soins particulier.
- Identifier des stratégies et outils de travail en équipe TeamStepps® pour améliorer la collaboration interprofessionnelle, incluant les patients et leurs proches.
- Partager ses pratiques professionnelles en délimitant les rôles et responsabilités de chacun
- Intégrer dans sa démarche les représentations des publics visés (groupe populationnel, patient, proche aidant.)
- Exercer le raisonnement clinique en interprofessionnalité

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Compétences interprofessionnelles et pratique collaborative
- Facteurs humains ;
- Outils et stratégies de travail en équipe (TeamSTEPPS®) ;
- Rôles et responsabilités des professionnels de santé ;
- Raisonnement clinique ;

Formes d'enseignement et d'apprentissage**Formule 1**

- E-learning
- Lectures préparatoires
- Shadowing
- Simulation interprofessionnelle

Formule 2

- E-learning
- Ateliers préparatoires
- Simulation interprofessionnelle grande échelle (catastrophe). Cette formule implique une disponibilité complète le vendredi 8 et le samedi 9 mai 2026

Exigences de fréquentation :

Présence obligatoire à 100% :

Aux ateliers préparatoires (formule 2) et aux activités de simulation (formules 1 et 2) Toute absence doit être annoncée et justifiée. En cas d'absence justifiée, les modalités de rattrapage seront définies par le/la responsable du module, en accord avec le/la responsable de la formation interprofessionnelle.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

Formule 1

- A. La réalisation des E-learning portant sur les facteurs humains et TeamSTEPPS : mention acquis/non acquis ;
- B. L'évaluation du professionnalisme lors des simulations : mention acquis/non acquis ;
- C. Un examen oral individuel sur le shadowing (coefficient 1)

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base de la note obtenue au point (C), ci-dessus. Les modalités (A) et (B) doivent être acquises. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

Formule 2

- D. La réalisation des E-learning portant sur les facteurs humains et TeamSTEPPS: mention acquis/non acquis ;
- E. L'évaluation du professionnalisme lors de la simulation grande échelle
- F. Une évaluation de la dynamique d'équipe pendant les 2 jours de simulation Valtra/Genfra (coefficient 1)

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base de la note obtenue au point interprofessionnalité (Formule 1 point (C) ou Formule 2, au point (F) ci-dessus).

Les modalités (A) et (B) doivent être acquises pour la Formule 1 ou Les modalités (D) et (E) pour la Formule 2. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

L'étudiant-e qui par son comportement inadéquat ou un manque d'implication ne répond pas aux critères minimaux en terme de professionnalisme ne valide pas le point (B) ou (E).

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module

- si l'examen oral (C) est insuffisant, un complément portant sur les lacunes sera demandé
- si le travail de groupe (F) est insuffisant, un complément portant sur les lacunes sera demandé.
- l'étudiant-e qui, par un manque de préparation ou par un comportement inadéquat ne répond pas aux critères de professionnalisme ne valide pas le point (B) ou (E). Un travail complémentaire sera exigé.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas d'échec (note F) ou de répétition du module après échec de remédiation, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au Syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Sandra Ardizzone

Enseignants :

Se référer au plan de cours